

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	37 (1908)
<b>Heft:</b>	(12)
<b>Rubrik:</b>	Rapport général sur la question mise à l'étude par le comité de la Société fribourgeoise d'éducation pour la réunion annuelle de 1908

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# RAPPORT GÉNÉRAL

*sur la question mise à l'étude  
par le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation*

**POUR LA RÉUNION ANNUELLE DE 1908**

---

## L'action de l'école dans \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* la lutte contre la tuberculose

---

### PROLOGUE

**Ce qu'est l'ennemi et ce qu'est la lutte.**

---

La guerre est déclarée. Elle doit être sans merci. *C'est une question de vie ou de mort.* Nous avons affaire à tout petit, mais à plus puissant que nous. L'ennemi est au dehors et l'ennemi est au dedans. Comme César, qui assiégeait Alésia et qui fut cerné à son tour par une innombrable armée, ce n'est que par une habile tactique et par une lutte sans trêve que nous réduirons notre redoutable adversaire.

Quel est cet ennemi ? C'est le bacille. Il est partout en nombre et partout en embuscade.

Le microbe de la tuberculose, découvert en 1882 par le Dr allemand Koch, à l'aide de la méthode pastorienne, est un champignon, allongé en forme de bâtonnet. Il mesure deux millièmes de millimètre. C'est, parmi les microbes dangereux, le plus répandu dans la nature. C'est le plus robuste, le plus résistant, le plus difficile à faire périr. Il se conserve indéfiniment à travers les étoffes, les poussières, le papier, etc.

Il aime l'ombre, l'humidité, la saleté. De tels goûts dénotent ses instincts pervers et ses propriétés malfaisantes.

Pour le combattre, nous nous servirons donc des trois choses qu'il abhorre : *le soleil, l'air, la propreté.*

Le soleil ! Dieu nous l'accorde à profusion. « Il fait lever son soleil sur les bons comme sur les méchants. » Ces paroles, comme beaucoup d'autres de l'Ecriture, semblent renfermer bien des secrets scientifiques. Le soleil est l'agent microbicide par excellence : tout microbe périt en peu de temps sous l'influence de ses rayons ultra-violets. Sans lui, la poussière de nos routes contaminerait tout le monde. Et si dans les pays chauds, où l'on vit dans d'incompréhensibles habitudes de malpropreté, la mortalité n'est pas plus grande, c'est à l'action d'un soleil tropical qu'on le doit.

Où le soleil n'entre pas, entre souvent le médecin, dit un proverbe persan.

L'air ne nous manque pas. Son gaz vital, l'oxygène, connaît avec nos aliments à renouveler et à reconstituer sans cesse nos organes.

La propreté ! Est-elle bien difficile à observer ? C'est par la propreté que nous attaquerons l'ennemi dans son camp retranché et que nous le délogerons de son dernier refuge.

Mais s'il suffit de soleil, d'air et de propreté, la lutte n'est pas difficile, m'objecterez-vous ? Hélas ! vous ne connaissez pas les ruses de l'ennemi et peut-être encore moins notre propre débonnaireté. Il est très habile à profiter de notre *ignorance*, de nos *défauts* et surtout de nos *vices*.

La lutte contre la tuberculose doit donc être une *lutte scientifique* et principalement une *lutte morale*.

Nous l'avons dit, c'est un tout petit ; mais par l'œuvre de dévastation qu'il accomplit, il se dresse devant nous comme un géant, et le concours de toutes les forces de la société est nécessaire pour lutter contre ce *mortel ennemi*. L'union fait la force.

« Contre un adversaire aussi redoutable,  
« La société entière doit se liguer.  
« Contre un ennemi aussi implacable,  
« L'humanité entière doit se lever. »

Quelqu'un a dit : « L'école a été le champ d'action de toutes les œuvres philanthropiques. » Il y a donc urgence à entreprendre la lutte à l'école et par l'école.

L'éducation chrétienne prime l'instruction. Celle-ci doit également céder le pas à la conservation de la santé. Il est peut-être téméraire, mais il est utile de le rappeler à notre époque de programmes sans limites et de surmenage exagéré.

Un corps sain est l'hôte de l'âme ; un corps malade n'est que le geôlier de l'intelligence.

Or, combien de forces et combien d'intelligences ont sombré dans le gouffre de la tuberculose ? Le sixième des cas de mortalité humaine, au minimum, est attribué à cette terrible maladie. En France, on compte 620 000 tuberculeux traités par les médecins. Combien d'autres, demi-valides, ignorant leur état, ou désespérés, échappent à la statistique ! Mais ce que celle-ci démontre avec une impitoyable certitude, c'est que 150 000 Français meurent chaque année de la tuberculose.

La Suisse paye un tribut annuel de 8000 victimes à l'ogresse. De ce nombre, 6 000 décès sont dus à la phtisie pulmonaire, car chacun sait que le bacille peut s'introduire dans d'autres organes, dans les glandes (scrofules), dans les os et les articulations (carie), dans les intestins, dans les méninges, dans la peau (lupus), dans les oreilles, les yeux, etc.

Selon la statistique de 1907, le 37 % des décès à Fribourg ont été causés par la tuberculose.

La statistique des autopsies prouve, en outre, que les deux tiers des hommes sont ou ont été atteints de lésions pulmonaires.

Et pourtant, l'homme ne naît *pas tuberculeux* ; il n'est que *tuberculisable*. La nature l'a même constitué *guérissable*. Bien des gens ont eu des tubercules sans le savoir et ont été guéris par les efforts de la nature ou des circonstances fortuites.

Comment se peut-il donc qu'il y ait tant de vaincus ? On n'a pas maintenu la place en état de défense : les fortifications ont été négligées, et l'ennemi est arrivé silencieusement, traîtreusement, *sans apparence agressive même*, car la période d'*incubation* du bacille, c'est-à-dire le temps compris entre son introduction dans l'organisme et l'éclosion de la maladie, peut varier de six mois à deux ans. Mais une fois en nombre et maître de la citadelle, il découvre son jeu et nous fait déplorer amèrement notre défaut de vigilance.

Car il faut savoir que la tuberculose est subordonnée à deux facteurs : *pénétration du bacille* ; *réceptivité de l'organisme*.

Le microbe pénètre en nous :

- 1<sup>o</sup> Par la voie respiratoire : inhalation ;
- 2<sup>o</sup> Par la voie digestive : alimentation ;
- 3<sup>o</sup> Par la peau : inoculation.

Ces portes d'entrées ont cependant, comme jadis celles des villes, leur sentinelle et leur corps de garde.

La peau a, dans son épiderme, un tégument protecteur qui empêche l'intrusion du bacille.

Une muqueuse en bon état, avec les produits qu'elle sécrète, possède une force suffisante pour tuer les microbes : elle les écarte et les détruit.

Le nez ne sert pas seulement à donner à la physionomie une expression particulière. Il y a dans les fosses nasales des plis, des sinuosités, des enfoncements et des angles, et tout air qui passe par le nez doit se frayer un passage à travers ces gorges et ces défilés. Or, comme le nez a approximativement la même température que le corps, l'air s'y réchauffe avant de pénétrer dans les poumons.

De plus, l'intérieur du nez est tapissé par une membrane dont la sécrétion s'allie facilement aux mélanges poussiéreux de l'air, qui sont ainsi arrêtés au passage. Les poussières qui pénètrent malgré cette première ligne de défense peuvent, du reste, être retenues par la muqueuse du pharynx et du larynx ou même être renvoyées au dehors par les cellules à cils vibratiles qui se trouvent dans les bronches. Ces cils, pareils à des épis courbés par le vent dans la même direction, repoussent par leur mouvement et rejettent au dehors les corpuscules qui ont pu pénétrer avec l'air inspiré.

Ce n'est pas tout. Lors même que le microbe a réussi à pénétrer par quelque endroit défectueux, un organisme sain résiste aux causes de destruction et se débarrasse des agents pathogènes qui l'ont envahi. Cette libération s'opère soit par élimination, soit par destruction des microbes. L'élimination se fait soit par la peau, soit par les reins. La destruction se fait par un mécanisme spécial appelé *phagocytose*. Un certain nombre de nos cellules, particulièrement celles de la rate, les cellules épithéliales des alvéoles pulmonaires, les *globules blancs* du sang ou *leucocytes* ont un véritable pouvoir bactéricide : ils absorbent les bacilles et les font disparaître en se les assimilant. De là le nom de *phagocytes* donné à ces diverses cellules et celui de *phagocytose*, à l'acte bactéricide.

En résumé, le bacille est comme la mousse ; il respecte les arbres vigoureux et ne pullule que sur les troncs vermoulus.

Soyons donc de bons horticulteurs, c'est-à-dire de bons hygiénistes. La Providence nous a dotés d'organes protecteurs et défenseurs qui sont un de ces mille chefs-d'œuvre de la création. Sachons les maintenir en bon état. Les Allemands disent qu'il faut se soigner *trop tôt*, ce qui veut dire *à temps*. La constitution humaine se forme et se développe dans le jeune âge. Formons donc des *hommes* par l'éducation physique et morale de l'enfance.

Les causes qui affaiblissent notre organisme et le mettent dans l'impossibilité de lutter contre le bacille et de le détruire par phagocytose sont multiples. Ce sont : 1<sup>o</sup> l'hérédité par prédisposition et non par transmission ; 2<sup>o</sup> les maladies antérieures : grippe, bronchite, etc. ; 3<sup>o</sup> l'exposition habituelle à certaines influences nuisibles, travail ou logement malsain ; 4<sup>o</sup> les excès de toutes sortes, surmenage, veilles prolongées, etc., mais principalement les excès alcooliques et l'inconduite.

Nous nous bornerons, comme préliminaires, à ces considérations générales sur le bacille et la tuberculose. D'aucuns auraient probablement préféré une étude plus complète sur les microbes. Les nombreuses espèces de ces infiniment petits, leur évolution, leur mode de transmission, leur culture dans les laboratoires, les sérums qu'on cherche pour détruire ces ennemis invisibles, tout cela constitue une étude des plus intéressantes, mais nous conduirait hors de notre sujet.

---

## LA LUTTE A L'ÉCOLE ET PAR L'ÉCOLE

---

Cette lutte impose de nombreux devoirs, tant au corps enseignant qu'aux autorités scolaires.

### I. Devoirs du corps enseignant.

Les obligations de l'instituteur dans la lutte contre la tuberculose se rapportent les unes à son enseignement et les autres aux mesures de prophylaxie à prendre dans la vie scolaire de tous les jours.

1<sup>o</sup> Les premières comprennent l'instruction du maître et l'instruction des élèves.

L'instituteur ne peut pas être un savant de laboratoire. Mais il est utile, nécessaire même, qu'il ait des connaissances suffisantes de bactériologie. Cette étude touche de trop près au sort de l'humanité pour que nous n'y prenions pas tous intérêt. « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger », a dit Térence. Cette devise est renfermée implicitement dans la vocation de l'instituteur.

L'étude de la bactériologie est intéressante et utile. Si les savants n'ont pas encore pu se mettre d'accord en tout, par exemple, sur le mode de transmission du microbe, voie respiratoire ou voie digestive, sur l'efficacité des sérums, etc.,

il n'en est pas moins certains points acquis dont nous pouvons déduire des applications de première importance. Un instituteur né doit pas les ignorer. Il doit connaître les symptômes de la maladie et les premières mesures à prendre pour empêcher la contagion. Il doit être capable de donner au médecin les renseignements dont ce dernier pourrait avoir besoin.

La lecture d'ouvrages scientifiques et d'utilité immédiate sera donc préférée à la littérature de fantaisie.

Une occasion, pour l'instituteur, de s'instruire tout en concourant à une bonne œuvre, c'est d'entrer dans la Ligue contre la tuberculose.

Enfin, le maître doit être à même d'expliquer, dans ses leçons, le pourquoi des règles hygiéniques. Il ne s'agit évidemment pas d'un cours de bactériologie à l'école primaire. Mais il est des notions qui sont à la portée de tout le monde et le peuple observera d'autant mieux les préceptes de l'hygiène qu'il en connaît mieux la raison. L'enfant n'est-il pas avide de *pourquoi* ?

Combien un *minimum* d'enseignement antituberculeux serait utile ! Mais combien il est loin de notre pensée de vouloir surcharger le programme ! Comment concilier ces deux choses, sinon par la fameuse méthode de concentration !

Vouons une étude spéciale à la partie hygiénique du livre de lecture et à la partie physiologique qui en est la préparation. Rien n'empêche de se servir de ces mêmes chapitres pour les exercices de langue maternelle.

Les notions d'antituberculose peuvent se glisser dans les devoirs de grammaire et de style, dans les calculs, dans les modèles d'écriture, etc.

Le volumineux III<sup>me</sup> degré du Livre unique supporterait aisément l'ablation d'un grand nombre de lectures littéraires et même de quelques lectures morales, car la morale s'enseigne par la Bible et le catéchisme. Il serait bon d'élaguer aussi dans d'autres parties. On pourrait alors introduire dans le livre, sans lui rendre même tout son embonpoint, les notions les plus indispensables d'antialcoolisme et d'antituberculose, ainsi que d'autres connaissances utiles, telles que : « En attendant le médecin », cas d'accidents, traitements des personnes atteintes par le courant électrique, etc.

Meublons la bibliothèque scolaire de quelques tracts sur la tuberculose. Il y a quelques années, la Direction de l'Instruction publique a fait don aux écoles de deux livrets sur la tuberculose et sur l'alcoolisme, qui sont des modèles de précision.

Le tableau « Prophylaxie de la tuberculose », distribué aux écoles par le Dépôt du matériel scolaire de la part de la Ligue antituberculeuse, doit être affiché dans toutes les salles de classe.

Nos journaux ont également donné en supplément une notice publiée par la Société d'utilité publique des femmes suisses. Cette notice est en vente à l'Ecole ménagère, au prix de 2 cent. l'exemplaire ou 1 fr. le cent. Il serait à désirer qu'on la distribuât chaque année aux écoliers en âge de la comprendre, soit aux élèves des cours supérieurs et moyens, et qu'on la fit annexer au Livre de lecture. Lors de la distribution annuelle, on vérifierait si les enfants qui l'ont reçue les années précédentes la possèdent encore. Ceux qui l'auraient égarée se la procureraient à nouveau par la copie.

L'école devrait être pourvue de tableaux anatomiques, sans lesquels on ne peut enseigner avec clarté les fonctions de la respiration, de la circulation, etc., et les préceptes d'hygiène qui s'y rapportent. Une réserve pourtant : tout tableau qui pourrait troubler l'imagination du jeune âge sera banni de l'école.

Il existe des tableaux antialcooliques, représentant les organes de l'homme sain et les organes de l'alcoolisé, qui peuvent exercer une très salutaire influence, par l'impression qu'ils font.

Cela nous amène à dire un mot de l'alcoolisme, le frère ainé, en tout cas le perfide complice de la tuberculose.

La lutte contre l'alcool est aussi nécessaire, même plus nécessaire que la lutte contre la tuberculose. La tuberculose dévore les organes, mais peut laisser intacte la santé de l'âme. L'alcool dévore tout : corps, âme, conscience, fortune, honneur.

L'alcoolisme détériore tellement la constitution physique que celle-ci est incapable de résister à l'invasion du bacille. Bien plus, la guérison du buveur tuberculeux est très rare, pour ne pas dire presque impossible. « L'alcoolisme est le lit de la tuberculose. » L'enseignement antialcoolique a donc une importance primordiale. Nous ne traiterons cependant pas cette question, qui a déjà été traitée par la Société d'éducation et qui mérite une étude spéciale.

Nous recommanderons seulement à l'instituteur de ne jamais prendre vis-à-vis des sociétés de tempérance ce dédain mi-sot, mi-moqueur, que beaucoup de personnes croient spirituel de prendre, mais qui, au fond, sied mal à n'importe qui. Nous devons respecter leurs efforts et la noblesse de leur but. Elles défendent la cause de l'école.

Les mutualités scolaires, en développant le goût de l'épargne sont un antidote contre l'alcoolisme et indirectement contre la tuberculose.

Mais où la lutte contre la tuberculose trouvera un puissant auxiliaire, c'est dans l'enseignement de la *morale*. Il est bien vrai que les motifs surnaturels doivent être utilisés en tout premier lieu dans l'accomplissement du bien, mais il est permis de se servir aussi des motifs naturels pour seconder ceux-là. L'enfant doit être prévenu. Qu'il sache quels mécomptes et quelles cruelles désillusions peut lui réservé l'inconduite.

Les protagonistes de l'immoralité montrent tant d'audace et d'insolence qu'il est nécessaire de tirer l'épée.

Inspirons à l'enfant l'horreur du désœuvrement. Le désœuvrement conduit à l'ennui. L'ennui conduit fatalement aux distractions et aux plaisirs malsains. Le *noctambule* est une proie guettée par la tuberculose et par d'autres maladies également destructives.

Nous l'avons vu, pour éviter la maladie, il faut : 1<sup>o</sup> ne pas se laisser envahir par le bacille, chose assez difficile ; 2<sup>o</sup> se maintenir l'organisme assez résistant pour que le bacille ne puisse ébranler la santé.

Or, le meilleur moyen de maintenir l'équilibre de notre organisme consiste à s'abstenir des péchés capitaux. Les lois morales et les lois naturelles ont le même Auteur, dont l'infinité sagesse a établi la parfaite harmonie des unes et des autres. En observant les commandements divins, on éliminera en grande partie les conditions les plus favorables à l'éclosion du mal. Car, il faut bien le reconnaître, l'aptitude à la maladie est en nous-mêmes, de sorte qu'un écrivain a pu dire : « Tout est sain aux sains et malsain aux malsains. » Rangeons-nous donc du côté des *sains* et même des *saints*. *Mens sana in corpore sano. Corpus sanum, quia mens sana et sancta.*

Utilisons les notions d'*agriculture*, les chapitres du Livre de lecture qui parlent des beautés de la nature, des agréments de la vie champêtre pour faire apprécier à l'enfant du paysan les avantages de la vie au grand air et lui faire aimer sa profession, la plus utile et la plus saine à bien des points de vue.

La *gymnastique* viendra directement à notre aide pour combattre la tuberculose, en donnant à notre corps de la souplesse et de l'énergie, à nos poumons plus de développement, à la circulation un fonctionnement plus actif et plus régulier. La gymnastique a pour principal but la santé de

l'enfant. Elle peut faire partie de la thérapeutique de la tuberculose. (Voir articles de M. Sterroz, dans le *Bulletin*.)

Cette branche nous donnera, en outre, l'occasion d'enseigner beaucoup de règles hygiéniques concernant la tenue, la poitrine, la respiration, les récréations, les jeux, les sports, etc. Ainsi la bicyclette, car tout gamin est bientôt vélocipédiste né, la bicyclette, qui est si bonne si l'on en use modérément, a usé combien de poumons ? Elle a servi aux imprudents à courir avec plus de vitesse vers le tombeau. Dans cet exercice, s'il faut craindre de *mordre la poussière*, c'est dans les deux sens du mot. Ce que nous avons dit de la conformation des fosses nasales nous apprendra à respirer toujours par le nez, dans tous nos exercices.

Le *chant*, enseigné non seulement au point de vue de l'art, mais encore à celui du développement des organes respiratoires, fait aussi partie de l'enseignement hygiénique.

En été, la classe de l'après-midi aura quelquefois lieu dans l'air fortifiant de la forêt voisine ; occasion de parler du rôle que jouent les forêts dans la salubrité d'une contrée.

Une course à la montagne peut être une leçon d'hygiène théorique et pratique, de même qu'une excellente leçon de géographie.

Ainsi que nous venons de le voir, l'enseignement antituberculeux se donnera en toute occasion. Il pénétrera, en quelque sorte, la plupart des branches du programme. Une nouvelle génération, mieux instruite des lois de l'hygiène et de ses devoirs, s'élèvera plus forte et plus apte à la lutte contre la phtisie.

Mais n'allons pas, pour cela, détruire en pratique ce que nous édifions en théorie. On a nié le surmenage, mais il est certain qu'il a existé et qu'il existe encore en bien des localités. On veut des fruits hâtifs, on traite les enfants comme des primeurs et les programmes ne sont souvent pas adaptés à l'âge des élèves ni aux habitudes que comporte cet âge. Le programme souffre de pléthore et l'enfant d'anémie.

2<sup>o</sup> L'instituteur a des mesures prophylactiques à prendre vis-à-vis de lui-même, de ses élèves et des locaux scolaires.

Le maître d'école ne négligera aucun des moyens qui peuvent lui procurer une robuste santé. Elle est nécessaire à l'accomplissement de sa tâche, plus pénible et partant plus dangereuse qu'on ne pourrait le croire. La phtisie a fait bien des victimes dans le corps enseignant. La santé est nécessaire au maître pour résister à l'infection et pour ne pas devenir lui-même un sujet de contagion.

La propreté hygiénique et non de coquetterie doit régner dans sa personne, ses habits et son logement.

Il exigera une grande propreté de ses élèves : propreté de la peau, de la chevelure, de la bouche et des dents, propreté des habits et des objets d'école. Combattons les mauvaises habitudes des enfants, telles que celles de se rouler dans la poussière, d'humecter les feuillets du livre, de porter les doigts à la bouche ou d'y cacher des boutons, des pièces de monnaie, de coller des images aux lèvres, de passer la langue sur l'ardoise, etc. Ne pas se couper les ongles pour y conserver un cordon de crasse, c'est protéger le microbe, c'est lui ménager un abri à portée de notre demeure.

La tenue convenable des locaux scolaires dépend du personnel enseignant, des autorités et de circonstances, parfois défavorables, auxquelles il n'est pas toujours facile de porter remède.

S'il y a un local où la propreté est nécessaire et pourtant difficile à maintenir, c'est la salle d'école.

Rendons-la saine d'abord en y laissant pénétrer le plus de soleil possible. La puissance microbicide des rayons solaires est diminuée d'un quart en traversant la vitre. Ne fermons les volets ou ne baissions les stores que pendant la classe, lorsque le soleil, dardant ses rayons sur les écoliers, peut devenir une cause de malaise.

Beaucoup de soleil, mais aussi beaucoup d'air. L'air, c'est autant, c'est plus que la nourriture, c'est la vie de tous les instants. Dans une salle de réunion, l'air se vicié rapidement par l'exhalation du gaz carbonique et de la vapeur d'eau que rejette la bouche, par l'évaporation qui se fait à travers la peau et par toutes espèces d'exhalaisons. Le défaut d'oxygène se fait bientôt sentir par un malaise général, qui a sa répercussion sur l'humeur du maître, sur l'application des élèves et principalement sur leur santé à l'époque de la croissance.

Aérons donc avant la classe, après la classe, au moment de la récréation, toute la journée en été.

Même en hiver, aérons souvent, mais rapidement et complètement. L'air pur se chauffe cinq fois plus vite que l'air vicié. Il n'y a donc pas gaspillage de combustible, mais économie. D'ailleurs, si l'oxygène manque à la combustion vitale qui s'opère en nous, quelque chauffé que soit le poêle, nous aurons toujours froid. Le bûcheron transpire dans la forêt pendant que d'autres grelottent à côté du poêle.

Nous avons dit qu'en hiver l'aération doit être rapide et complète.

Que dire de la manière d'aérer pratiquée dans beaucoup de maisons ? Les membres de la famille sont réunis dans la

chambre. On y sent l'odeur des repas, le relent des habits. On y fume. Tout le monde éprouve vaguement le besoin de respirer un air nouveau. « Il faut donner de l'air », dit quelqu'un. On ouvre un petit guichet ou bien on laisse la porte timidement entrebâillée. « Il faut fermer, il fait froid », dit bientôt un second. En effet, le froid est entré, mais l'air n'est pas renouvelé. « Le fourneau aurait besoin d'avoir encore un fagot », dit alors un troisième. Pauvres gens !

Et nous, rentrons dans notre classe. Le plafond, les parois, le plancher, le mobilier doivent être maintenus en continual état de propreté.

Tous les médecins et tous les bactériologues s'écrient : « Guerre aux poussières ! » Dangereuses par les germes qu'elles contiennent, les poussières le sont encore par elles-mêmes : leurs particules sont souvent pointues, irrégulières. Si petites qu'elles soient, ces aspérités irritent, éraillent la délicate muqueuse des bronches. Cette couche protectrice une fois entamée, la pénétration du bacille devient beaucoup plus facile.

Balayons tous les jours pour éviter l'accumulation des poussières. Le balayage à sec est détestable et dangereux. Un arrosage complet empêchera les poussières de s'élever et de recouvrir ensuite tous les objets d'une couche uniforme et grisâtre. Le meilleur système consiste dans l'emploi de sable mouillé, de sciure fortement humide ou même de neige, en hiver.

L'époussetage doit se faire avec un linge humide qu'on bouillira ensuite dans l'eau additionnée de soude.

Le maître surveillera le balayage, surtout celui des garçons. Le gamin n'a pas, de sa nature, dira-t-on, le goût de la propreté. C'est vite bon. Nous croyons cependant qu'on pourra amener l'enfant à bien balayer, lorsqu'on laura convaincu qu'il y va de sa santé et de celle de ses condisciples.

Nous ferons en sorte de ne pas avoir d'enfants en retenue pendant le balayage.

Les écoliers s'habitueront à toujours nettoyer leurs souliers à l'entrée. Outre le décrottoir fixé au mur, il serait bon d'avoir encore un treillis métallique.

Avant la classe, surveillons les turbulents et ne les laissons pas courir dans la salle.

Le Règlement général ordonne de laver l'école quatre fois par an. Elle devrait encore être désinfectée, par l'emploi de l'eau de Javelle, de savon noir, de soufre où autres désinfectants. Les murs peints à l'huile, disent les hygiénistes, doivent être badigeonnés chaque année et ceux qui sont à la chaux passés à nouveau en y ajoutant 5 % de crésyl.

Ah ! si chaque cercle scolaire pouvait avoir un personnel spécialement chargé du soin de la propreté de la salle et de ses dépendances !

Mais l'obligation la plus importante du maître en classe, c'est *la guerre aux crachats*. La science et l'expérience ont démontré que le crachat était l'ennemi qu'il fallait atteindre. Le crachat du tuberculeux renferme le bacille par millions. Une fois desséché, il peut être répandu dans l'air, au moindre courant, sous forme de poussière chargée de germes. Le crachat doit donc être capté et détruit avant qu'il ait pu exercer son action néfaste.

Tous les millions que l'on dépensera pour la lutte contre la tuberculose, disent les médecins, seront inutiles, tant que le tuberculeux crachera par terre.

Or, comme beaucoup de personnes sont phtisiques sans le savoir, nous devons tous agir comme si nous étions infectés. Chacun doit donner le bon exemple et prendre l'engagement patriotique de ne jamais cracher par terre.

Dans les grandes usines, les grands ateliers, les hôpitaux, les wagons, etc., l'interdiction de cracher à terre est rigoureuse.

A l'école, cette défense doit être absolue. C'est un cas de conscience pour maître et élèves. Un écriteau portant ces mots : « Il est défendu de cracher par terre » devrait le rappeler constamment.

Mais où cracher ? Dans son mouchoir ? Le danger de contagion est moins grand, mais il n'est pas conjuré. Le linge du tuberculeux doit être désinfecté avant d'être lavé. Dans les grandes villes, on a pu constater que la phtisie atteignait la plupart des lessiveuses.

Ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'à présent, pour capter le crachat et en détruire les germes infectants, c'est le crachoir, le crachoir de poche et le crachoir public. Il faut empêcher le crachat de se dessécher et le stériliser avant de le jeter au water-closet. Le crachoir doit être hors de la portée des animaux domestiques et à l'abri des mouches, colporteuses de microbes.

Mais pour que le crachoir produise d'excellents résultats, il faudrait que son usage fût universel. L'emploi général du crachoir se heurtera à bien des résistances. Ah ! si c'était un objet de luxe, un vain bibelot, mis à la mode par quelque Juif des grands magasins de Paris ou de Berlin, quelle élégante ou quel gommeux n'aurait pas son crachoir.

On parviendra à en généraliser l'emploi en démontrant l'utilité, en luttant contre l'inertie, en bravant le *qu'en*

*dira-t-on*, en se moquant à son tour, je ne dirai pas du respect humain, mais de la sottise humaine.

L'introduction de quantité d'objets utiles n'a-t-elle pas rencontré les mêmes obstacles. Le crachoir sera-t-il plus encombrant que la pipe, le cornet à tabac, la tabatière, l'étui et le porte-cigares ?

La Ligue fribourgeoise contre la tuberculose distribue gratuitement ce petit ustensile aux personnes indigentes. Il suffit de s'adresser au Dr Glücksmann, Laboratoire d'hygiène, Pérolles, avec un bon revêtu de la signature d'un médecin du canton.

Les obligations de l'instituteur relatives à la propreté de la salle de classe s'étendent aux autres locaux scolaires, particulièrement aux water-closets. La surveillance du maître doit s'y exercer au point de vue hygiénique et moral.

Enfin, l'instituteur travaillera à la propagation des lois de l'hygiène même hors de l'école. Avec du tact et de la persuasion, par simple causerie, il peut exercer une grande et très utile influence.

## II. Devoirs des autorités.

Les devoirs des autorités, en matière de salubrité publique, sont en même temps les devoirs de la société en général.

Ces devoirs s'exercent par l'élaboration des lois et par la fondation d'institutions sanitaires.

Nous demanderions en premier lieu *une loi fédérale*. La Confédération, avec le concours des cantons, des sociétés d'agriculture et d'assurance, devrait prendre des mesures pour arriver à *éliminer du bétail suisse toute bête tuberculeuse*.

La tuberculose des bovidés est-elle la même que la tuberculose de l'homme ? Est-ce le même bacille ? Les savants ne sont pas d'accord, mais il est bien à craindre que les deux microbes ne soient de même espèce et appartenent l'un à l'autre comme blancs et nègres.

La transmission de la maladie de la bête à l'homme se fait-elle par la viande et le lait ? En attendant que les savants se soient mis d'accord sur ce point et que la science ait définitivement tranché la question, il est permis, il est plus sûr, il est très prudent de le croire et de soumettre ces deux aliments à une bonne cuisson ; car la congélation, la dessication, la salaison n'annihilent pas la virulence du microbe.

La tuberculose occasionne, parmi le bétail, plus de pertes que toutes les autres maladies ensemble. En présence de ce fléau, la commission d'économie publique du canton de

Fribourg s'est demandé s'il ne serait pas à propos de faire imprimer de petits tableaux indiquant les moyens de reconnaître la maladie, de l'éviter et de la combattre. Ces tableaux seraient remis gratuitement aux propriétaires par les inspecteurs du bétail. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat dit qu'on ne peut que souscrire à ces idées. (Compte rendu administratif de 1906.)

*La loi sur la construction des bâtiments scolaires* devrait être revisée de manière à la mettre en plus parfaite harmonie avec les dernières découvertes de la science hygiénique.

Un terrain élevé, exposé à l'air et au soleil, offre une situation non seulement agréable, mais très salubre pour une maison d'école, qui ne doit pas se trouver non plus à proximité de la fumée des usines, des émanations de laiteries, porcheries, tas de fumier, mares et eaux stagnantes.

La nature du sol sur lequel on bâtit joue également un rôle important de salubrité. Les fonds argileux et humides sont à éviter. On doit donner la préférence aux terrains sablonneux ou plutôt calcaires, qui sont encore les meilleurs. Mais on ne peut pas toujours trouver le sol que l'on désire, encore moins le fabriquer. On améliorera donc un terrain suspect par des travaux d'assainissement.

Le choix des matériaux a aussi son importance, car il est des matériaux qui favorisent ou conservent l'humidité.

La salle d'école et les chambres d'habitation doivent être exposées au soleil et les cabinets placés au nord. Toutes les pièces auront des dimensions suffisantes, particulièrement la salle de classe : une bonne hygiène demande 10 m<sup>3</sup> par élève et par heure.

On arrivera autant que possible au dédoublement des classes : les classes trop nombreuses ne favorisent pas l'observance des lois hygiéniques.

La salle d'école devrait être en parquet. Les fentes des vieux planchers sont des réceptacles de microbes. Les parois et le plafond seront en matériaux faciles à laver et à désinfecter. On établira un système de vasistas et de ventilateurs assurant une continue et bonne ventilation, sans provoquer les courants d'air. Ah ! les fenêtres doubles immobiles, du bon vieux temps, qui ne s'ouvraient point ou qui n'étaient pourvues que d'un petit guichet de curieux !

Le pupitre du maître et les bancs des écoliers seront construits de manière à favoriser la tenue normale du corps : redressement de la tenue vertébrale, développement de la poitrine, etc.

Le mode de chauffage doit remplir certaines conditions.

Le chauffage central est le meilleur. Il donne une chaleur égale. Il ne présente ni l'inconvénient de la malpropreté, ni celui de la chaleur rayonnante, désagréable pour les voisins du poêle.

Le poêle n'a qu'un avantage : il favorise l'aération. Mais si le poêle ou les tuyaux présentent des fissures, par où s'échappent les gaz délétères, il faudra immédiatement les faire réparer.

Les poêles en fonte doivent être bannis : trop chauds au moment de la combustion, ils ne le sont plus assez quelque temps après. Ils dessèchent l'air, ce qui irrite la peau et les yeux, et présentent encore un grave danger : l'oxyde de carbone filtre à travers la fonte, lorsque celle-ci est soumise à une trop grande chaleur.

Ne serait-il pas bon que chaque maison d'école ait un vestibule pour servir de dépôt aux vivres et aux habits ? Les enfants éloignés, qui arrivent quelquefois les pieds mouillés, pourraient y conserver des habits et des chaussures de recharge.

Les grandes villes et les centres riches ont installé des salles de bains et de toilette de propreté, dans quelques bâtiments scolaires. Ils ont construits des halles de gymnastique couverts.

D'autres maisons d'école ont une salle spéciale pour les réunions, assemblées communales, sociétés de chant, etc. Dans ces sortes d'assemblées, on fume, crache, chique, et le lendemain matin, il y a dans la salle d'école une odeur rien moins qu'alléchante. Le plancher, bien balayé la veille, est couvert de bouts de cigarettes, de tabac mastiqué, de cendres de pipe, de flaques visqueuses, serties dans la poussière.

Et les cabinets d'aisance ! Parce que ce n'est pas précisément le lieu destiné à recevoir ce qu'il y a de plus propre, on a longtemps cru qu'une construction sommaire était suffisante. Grave erreur ! Une mauvaise installation de water-closets peut avoir de dangereuses conséquences. Le choix des matériaux et le mode de construction doivent en faciliter le lavage et la désinfection. Il serait à désirer qu'on puisse y installer une conduite d'eau. La fosse ne doit pas laisser s'échapper les émanations désagréables et malsaines. Ne pourrait-on pas y verser de temps en temps quelque acide propre à capter les gaz méphitiques ?

Il y a des écoles qui ont adopté le système de cabinets sans siège qu'on voit dans quelques gares. C'est un système condamnable. On n'y peut bientôt plus mettre le pied et celui qui s'y aventure désire impatiemment trouver à sa sortie un coin de pré couvert d'une abondante herbette.

Lors de la construction des water-closets, le souci de la morale devrait aussi préoccuper un peu l'architecte et les autorités. Que dire de ces longues coulisses, sans séparations, où arrive une rangée de gamins, dont quelques-uns, déjà pervertis, profitent de l'occasion pour offusquer la modestie de leurs camarades et tenir des propos de voyous. Il y a de telles coulisses dans des écoles de villes. Peut-on excuser une imprévoyance ou une insouciance aussi inconcevable ?

Que les communes aient à cœur de posséder des maisons d'école saines et confortables. C'est tout au profit de la santé des enfants et par conséquent du bien-être général.

*Le médecin scolaire.* — Tous les congrès d'hygiène et de pédagogie qui se sont tenus en Europe ces dernières années ont reconnu la nécessité de l'inspection sanitaire des écoles.

Cette inspection est établie dans plusieurs cantons et dans la plupart des Etats civilisés.

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, en application de la loi de 1884, a décrété la visite sanitaire des écoles, par arrêté du 20 janvier 1900.

« ART. 2. — Le médecin-inspecteur doit contrôler l'état hygiénique des classes au point de vue de l'éclairage, du chauffage, de la ventilation, du mobilier, de la propreté. Il procédera de même à l'examen de l'ensemble de la maison d'école et de ses dépendances, des cabinets d'aisance, de l'installation d'eau, etc.

« ART. 3. — Chaque enfant est examiné individuellement.

Cet examen se fait à part et en présence des parents si le médecin le juge nécessaire.

« ART. 4. — Tout enfant reconnu atteint d'une affection physique ou mentale (tuberculose, scrofules, affections cutanées, hernies, déviations de la colonne vertébrale, affections des yeux, goître, etc., surdi-mutité, idiotisme, etc.) est l'objet d'une note médicale spéciale.

« Cette note contient l'indication de l'affection constatée, des accidents qu'elle peut provoquer, des soins et du traitement qu'elle comporte et tous les renseignements qui permettront au médecin d'en suivre l'évolution dans l'avenir. »

Nous croyons que cette inspection doit s'étendre au corps enseignant. On conseillera un changement de profession, s'il est nécessaire, à l'instituteur atteint ou menacé, dans l'intérêt de ses élèves et de sa propre guérison.

Il serait même désirable que la visite médicale se fit déjà à l'Ecole normale et que l'on encourageât le candidat-instituteur, dont la poitrine demande des soins, à ne pas embrasser une carrière qui offre mille dangers pouvant aggraver son

état. (A l'Ecole normale, la visite sanitaire se fait chaque année à la réouverture des cours. RÉD.)

*La polyclinique scolaire et le dispensaire.* — Cette œuvre philanthropique, qui existe à La Chaux-de-Fonds et dans d'autres villes, rend les plus grands services aux enfants de la classe pauvre. Elle fournit à la population indigente le moyen de lutter contre la tuberculose et l'instruit des mesures qu'elle doit prendre pour se garantir du fléau.

La polyclinique scolaire est le corollaire de la visite médicale.

*Le sanatorium.* — L'année passée, la commune de Langnau fit visiter les enfants des écoles par un médecin. Sur 1 800 élèves, 200 furent reconnus tuberculeux. L'assemblée communale vota immédiatement un crédit de 2 000 fr. et plusieurs enfants furent placés au sanatorium de Heiligenschwendi.

La topographie de notre pays se prête admirablement à la fondation de sanatoria, qui demandent une situation abritée, exposée au soleil, une altitude élevée : au-dessus de 1 400 m., on ne trouve plus de microbes dans l'atmosphère.

Ce n'est guère que dans un sanatorium que l'on peut prendre toutes les mesures et donner tous les soins nécessaires à la guérison d'un tuberculeux.

Mais le séjour dans ces établissements n'est qu'à la portée des bourses bien garnies. Il n'est pas accessible à ceux qui en auraient le plus besoin. En contemplant ces magnifiques et luxueux établissements, le pauvre se dit : « Là, le riche peut se guérir. »

Les cantons, les communes et les testateurs peuvent assurer la fondation de sanatoria au service du peuple. Les communes ne pourraient-elles pas se grouper par cercles pour construire des sanatoria d'enfants, comme elles l'ont fait pour les hospices de district ?

Le sanatorium populaire devrait aussi faire bénéficier de ses faveurs les membres du corps enseignant. Un instituteur qui a contracté la maladie dans l'accomplissement de sa tâche, qui se voit contraint d'abandonner le poste avant l'âge de la retraite, qui a le souci d'une famille ou de parents âgés, peut-il voir l'avenir autrement qu'en noir ? Cette inquiétude, qui le dévore, ne fera que hâter les progrès de la maladie.

*Les colonies de vacances.* — Leur but est de procurer aux enfants des villes un séjour à la campagne, avec tout ce qui est nécessaire à leur santé physique et morale. La Chaux-de-Fonds a sa colonie de vacances à Malvilliers.

*L'école de la forêt.* — Un séjour dans une colonie de vacances

est forcément limité. Il est de trop peu de durée pour les enfants anémiques. L'assistance régulière à l'école, l'application à l'étude pendant cinq ou six heures de classe, chaque jour, sans compter les longs devoirs à domicile, exigent des enfants débiles un effort trop considérable. De là, l'école de la forêt. Charlottenbourg, Mulhouse, Londres, Lyon en ont fait l'essai : les résultats obtenus au point de vue hygiénique et pédagogique ont été excellents. Aussi la ville de Lausanne vient-elle de créer son école de la forêt.

*Les cités-jardins*, dont Port Sunlight (Port des rayons de soleil) est un modèle sont, en quelque sorte, des villes transportées à la campagne : chaque maison est entourée d'un jardin, chaque quartier d'un parc, et la ville elle-même est isolée du contact des autres villes par une ceinture de champs cultivés. On a pu constater d'une manière péremptoire que l'enfant des cités-jardins est physiquement et moralement supérieur à l'enfant des taudis. Un sang plus généreux coule dans ses veines, par suite des exercices en plein air.

Toutes les mesures que prendront les autorités pour l'assainissement des quartiers insalubres auront donc une grande influence sur la santé générale. Les résultats s'en feront sentir dans les écoles et les progrès de l'instruction. A Paris, la phthisie règne en permanence dans les quartiers privés d'air et de soleil.

*Les soupes scolaires.* — « J'avais faim et vous m'avez donné à manger. » Nous avons dit, dans la première partie du Rapport, qu'un organisme maintenu en bon état peut lutter contre le bacille. Le sang, par les leucocytes, capte et élimine les toxines. Un sang faible ne possède pas des globules blancs en suffisance. La suralimentation, une nourriture *frugale*, mais saine et fortifiante, est donc un moyen presque infail-lible pour rendre un individu réfractaire à la maladie.

*Les écoles ménagères*, dont les ménagères et quelques ménagères disent tant de mal, sont une institution des plus utiles, nous dirons même, inappréciable autant qu'inappréciée. « Je vis de bonne soupe, disait Chrysale, et non de beau langage. » Nous vivrons d'une alimentation sainement apprêtée, Mesdames les mécontentes, et non de beau tapage.

La bonne ménagère est la pierre fondamentale de la santé de la famille. C'est bien elle qui met en application la plupart des règles de l'hygiène établies par les découvertes de la chimie, de la botanique et de la physiologie.

La jeune fille n'apprendrait-elle qu'à observer les lois les plus élémentaires de l'hygiène, la plupart du temps méconnues, qu'elle aurait gagné plusieurs années de gage.

Un ménage bien tenu, une alimentation rationnelle, c'est une digue contre l'alcoolisme et contre la tuberculose.

L'enseignement antituberculeux a sa place naturelle dans le programme des écoles ménagères.

Nous ne pouvons nous étendre davantage sur l'organisation de ces diverses institutions. Chacune d'elles mérite une étude à part.

Puissions-nous voir le jour où la Faculté de médecine sera le couronnement de l'Université, et la polyclinique scolaire, le dispensaire et le sanatorium, les fleurons de cette couronne !

## ÉPILOGUE

### L'éducation populaire.

L'éducation de toutes les classes de la société est d'une nécessité absolue. C'est à elle qu'il appartient d'assurer le succès de la lutte. Tout le monde doit être instruit sur les mesures à prendre pour enrayer le développement de la tuberculose.

Mais cette éducation populaire doit être sagement conduite. Qu'elle inspire une crainte salutaire du bacille et non une fausse terreur du tuberculeux. Qu'elle proclame les méfaits de la contagion, mais aussi la curabilité de la tuberculose et les moyens d'y échapper.

L'instruction de la génération future se fera par l'école, mais l'instruction de la génération actuelle doit être entreprise sans retard, par :

1<sup>o</sup> Les *conférences*, surtout les conférences avec projections lumineuses. Elles peuvent être organisées par les cercles, les sociétés et par l'Etat qui fait déjà donner chaque année des conférences gratuites sur l'agriculture et sur l'élevage du bétail. Les conférences sur la tuberculose seront-elles moins utiles et moins goûtables ?

2<sup>o</sup> Le *dispensaire*, qui est en communication directe avec les familles des malades et propage ainsi les vraies notions de prophylaxie.

3<sup>o</sup> Le *musée de la tuberculose*. — Les musées de Paris et de Berlin sont assidûment fréquentés.

4<sup>o</sup> La  *presse*, qui arrive de nos jours dans tous les hameaux, toutes les maisons et même les chalets. Le journal est l'évangile de beaucoup d'abonnés.

5<sup>o</sup> Les *cartes schématiques*, dans le genre de celles que publie la Direction de l'Instruction publique pour donner les résultats des examens de recrues.

6<sup>o</sup> Les *tracts*. — Signalons le Dialogue sur la phthisie, par le Dr van Ryn, et les catéchismes rédigés par la Ligue de Belgique.

7<sup>o</sup> Les *pièces de théâtre*. — En stigmatisant les vices et les travers de l'humanité, ne pourraient-elles par ridiculiser les erreurs hygiéniques de la routine et de l'ignorance ?

8<sup>o</sup> Les *calendriers* illustrés avec devises.

9<sup>o</sup> Les *enveloppes*, sur lesquelles sont imprimées des règles de prophylaxie.

10<sup>o</sup> Les *cartes postales* illustrées : vues de sanatoria, etc.

11<sup>o</sup> Les *boîtes d'allumettes* sur lesquelles se trouvent inscrites une ou deux maximes contre la tuberculose.

12<sup>o</sup> Les *étiquettes, plaques, pancartes, tableaux* qu'on pourrait distribuer gratuitement et placer dans les établissements et tous les lieux de réunion les plus fréquentés.

Il est nécessaire de déployer une activité de réclame et de vulgariser la doctrine antituberculeuse partout et toujours. *Bis repetita docent.*

L'appel à la guerre doit retentir à travers les monts et les vallées : « Tout le monde aux armes ! »

### I. Résumé et conclusions.

1<sup>o</sup> La tuberculose cause de tels ravages que l'humanité entière doit se lever pour la lutte. L'école doit prendre place au premier rang dans cette lutte scientifique et morale.

Le microbe de la tuberculose doit être combattu au dehors et au dedans de nous.

2<sup>o</sup> Le bacille, conservant très longtemps sa virulence et se complaisant dans l'ombre, l'humidité et la malpropreté, sera combattu par le soleil, la propreté, les mesures et les désinfectants que la science nous indique.

3<sup>o</sup> La tuberculose étant subordonnée à deux facteurs : *pénétration* du bacille par inhalation, alimentation et inoculation ; *réceptivité* de l'organisme ; d'autre part, les voies de pénétration étant pourvues d'organes défensifs capables d'arrêter l'ennemi et un organisme sain étant à même, par phagocytose, de détruire et d'éliminer le microbe, il faut :

a) Préndre toutes les mesures qui peuvent fortifier notre organisme : aération, alimentation, exercice et travail.

b) Eviter toutes les causes qui peuvent l'affaiblir : maladies antérieures, exposition aux influences nuisibles, excès de toutes sortes, surmenage ou désœuvrement, alcoolisme et inconduite.

## II. Devoirs du corps enseignant.

1<sup>o</sup> Le maître doit acquérir des notions de bactériologie et principalement de prophylaxie.

2<sup>o</sup> Il donnera un enseignement raisonnable d'antituberculose, par la méthode de concentration : lectures, exercices de grammaire et de style, modèles d'écriture, etc.

3<sup>o</sup> La partie hygiénique et physiologique du livre de lecture sera étudiée avec soin. Cette partie pourrait recevoir un plus grand développement, par la suppression, dans le III<sup>me</sup> degré, d'un grand nombre de chapitres inutiles.

4<sup>o</sup> L'enseignement antituberculeux sera secondé par la bibliothèque, les notices, les tableaux, les gravures.

5<sup>o</sup> Le maître mettra à profit l'enseignement de la religion, les causes destructives de l'organisme ayant la plupart leur origine dans les péchés capitaux : alcoolisme, immoralité, etc.

6<sup>o</sup> Il tirera parti des leçons de gymnastique, de chant et d'agriculture.

7<sup>o</sup> A recommander la classe dans la forêt, en été, et les courses à la montagne.

8<sup>o</sup> Afin de prévenir la contagion, l'instituteur prendra soin de la santé des élèves et de la sienne.

9<sup>o</sup> Il exigera une bonne tenue, la propreté de la personne, des habits et des objets.

10<sup>o</sup> La salle de classe sera assainie par le soleil, l'aération, des lavages avec désinfection, une propreté constante, le balayage et l'époussetage humides.

11<sup>o</sup> La propreté sera observée dans les autres locaux, abords, water-closets.

12<sup>o</sup> Il fera la guerre aux poussières et aux crachats et recommandera l'emploi du crachoir.

## III. Devoirs des autorités et de la société.

1<sup>o</sup> On demande une loi fédérale et mesures tendant à éliminer du bétail suisse les sujets tuberculeux.

2<sup>o</sup> Les constructions scolaires doivent remplir les conditions suivantes : situation salubre, terrain et matériaux sains, pièces à dimensions suffisantes en matériaux faciles à laver et à désinfecter, système hygiénique de mobilier, de chauffage et de ventilation ; vestibule pour vivres et habits ; salle spéciale pour assemblées, bonne installation de water-closets, avec eau.

3<sup>o</sup> Visite sanitaire des écoles, des locaux et des élèves. Examen médical du maître et du candidat instituteur.

4<sup>o</sup> Fondation d'une polyclinique scolaire avec dispensaire, d'un sanatorium pour enfants et corps enseignant, œuvres qui seront le complément de la faculté de médecine.

5<sup>o</sup> Institution de colonies de vacances et, cas échéant, d'écoles de la forêt.

6<sup>o</sup> Les cuisines scolaires seront soutenues.

7<sup>o</sup> Enseignement antituberculeux à l'école ménagère. Soutien de cette institution : un ménage bien tenu, une alimentation rationnelle étant une digue contre la tuberculose et l'alcoolisme.

8<sup>o</sup> Instruire le peuple, par les conférences, la presse, les tracts, les cartes, tableaux, etc.

### Conclusion finale.

Propreté physique et propreté morale. *Corpus sanum, quia mens sana et sancta.*

MARCELIN BOCHUD, *instituteur à Marly.*

---

## ANNEXE

---

### Liste des membres du corps enseignant qui ont traité la question mise à l'étude.

---

#### 1<sup>er</sup> arrondissement. — Broye.

Rapporteur : M<sup>me</sup> Rohrbasser, Alodie, à Montet.

Collaborateurs :

MM. Abriel, J., à Portalban.  
Baillif, F., à Murist.  
Bersier, L., à Châbles.  
Berset, P., à Ménières.  
Bondallaz, L., à Estavayer.  
Brasey, L., à Seiry.  
Brasey, A., à Cheyres.  
Brasey, A., à Font.  
Brasey, J., à Lully.  
Bise, E., à Rueyres-les-Prés.  
Broye, F., à Vallon.  
Broye, J., à Gletterens.  
Chamartin, H., à Mannens.  
Chardonnens, J., à Forel.  
Corboud, F., à Montbrelloz.

MM. Cerf, N., à Aumont.  
Dessibourg, P., à Estavayer.  
Dessarzin, H., à Nuvilly.  
Equey, A., à St-Aubin.  
Fracheboud, P., à Montet.  
Guinnard, S., à Domdidier.  
Grognuz, A., à Granges-de-V.  
Gremaud, J., à Vuissens.  
Losey, E., à La Vounaise.  
Marmy, E., à Léchelles.  
Morard, P., à Prévondavaux.  
Perrin, H., à Russy.  
Sautaux, E., à Montagny-M.  
Sansonnens, L., à Dompierre.  
Sauteur, A., à Morens.

MM. Thierrens, J., à Montborget.  
Vez, A., à Montagny-la-Ville.  
Vez, L., à Vesin.  
Vorlet, J., à Autavaux.  
M<sup>lles</sup> Badoud, A., à Dompierre.  
Collaud, M., à St-Aubin.

Carrard, Th., à Estavayer.  
Joye, A., à Mannens.  
Marmier, R., à Estavayer.  
Perriard, A., à Estavayer.  
Soussens, J., aux Friques.  
Vuarnoz, S., à Estavayer.

**IVme arrondissement. — Section A, Fribourg.**

Rapporteur : M. Crausaz, Léon.

Collaborateurs :

MM. Bise, J., à Fribourg.  
Berset, M., à Fribourg.  
Bondallaz, A., à Fribourg.  
Brasey, L., à Fribourg.  
Chablais, V., à Fribourg.  
Gendre, E., à Fribourg.  
Nonnast, J., à Fribourg.  
Renevey, A., à Fribourg.  
Villard, E., à Fribourg.  
Wicht, A., à Fribourg.  
M<sup>lles</sup> Rossel, L., à Fribourg.  
Cardinaux, J., à Fribourg.  
Carrel, L., à Fribourg.  
Comte, H., à Fribourg.  
Delpech, L., à Fribourg.  
Erath, M., à Fribourg.

M<sup>lles</sup> Godel, E., à Fribourg.  
Gutknecht, A., à Fribourg.  
Hæring, S., à Fribourg.  
Ludin, M., à Fribourg.  
Marchand, V., à Fribourg.  
Meuwly, A., à Fribourg.  
Mivelaz, M., à Fribourg.  
Niquille, M., à Fribourg.  
Ruffieux, C., à Fribourg.  
Savoy, I., à Fribourg.  
Schaad, A., à Fribourg.  
Schærly, H., à Fribourg.  
Zosso, L., à Fribourg.  
M<sup>mes</sup> Zürkinden, M., à Fribourg.  
Virz-Stoffel, à Fribourg.  
Marie-Baptiste, à Fribourg.

**IVme arrondissement. — Section B, Sarine et Lac catholique.**

Rapporteur : M. Burlet, Alphonse, à Courtepin.

Collaborateurs :

MM. Andrey, P., à Onnens.  
Bæchler, J., à Villars-s.-Glâne.  
Baudère, H., à Villarlod.  
Bavaud, J., à La Corbaz.  
Carrel, E., à Villarepos.  
Dessibourg, J., à Matran.  
Ducarroz, P., à Noréaz.  
Huguenot, V., à Arconciel.  
Joye, J., à Ponthaux.  
Maillard, E., à Lentigny.  
Mathey, E., à Belfaux.  
Michel, J., à Prez.  
Monnard, F., à Estavayer-G.  
Passaplan, J., à Corminbœuf.  
Rey, C., à Cottens.  
Rossier, J., à Cormérod.  
Sautaux, J., à Posieux.  
Tinguely, C., à Ependes.  
M<sup>mes</sup> Aebischer, A., à Onnens.  
Barlogio, B., à Bonnefontaine.  
Binkert, W., à Marly.

M<sup>mes</sup> Bitterlin, M., à Rossens.  
Butty, J., à Corminbœuf.  
Caillau, F., à Praroman.  
Chenêt, F., à La Corbaz.  
Codaghengo, X., à Ependes.  
Dewarrat, C., à Marly.  
Pontet, F., à Bonnefontaine.  
Fischer, A., à Cottens.  
Galley, D., à Ependes.  
Gauderon, à Villarepos.  
George, M., à Courtepin.  
Laure, Th., à Lentigny.  
Luisier, M.-V., à Estav.-le-G.  
Magne, A., à Cressier.  
Meuwly, A., à Courtion.  
Mühlbach, A., à Ependes.  
Poignant, J., à Praroman.  
Progin, E., à Matran.  
Tschau, S., à Posat.  
Vinet, A., à Vuisternens.  
Vulpillier, E., à Farvagny.

**Vme arrondissement. — Gruyère.**

Rapporteur : M. Bourdilloud, Germain, au Pâquier.

Collaborateurs :

MM. Ayer, A., à Marsens.  
Bertschy, C., à Charmey.  
Corminbœuf, C., à La Tour.  
Currat, H., à Corbières.  
Desbiolles, E., à Bulle.  
Grandjean, L., à Pont-en-Og.  
Grossrieder, J., à Villarvolard.  
Jaquet, F., à Châtel-Crésuz.  
Maradan, L., à Cerniat.  
Monney, L., à Bulle.  
Noël F., à Bulle.  
Rey, H., à Villars-s.-Mont.  
Roubaty, P., à Grandvillard.  
Ruffieux, F., à Bulle.  
Seydoux, J., à Riaz.  
Tena, J., à Albeuve.

MM. Thorimbert, D., à Botterens.  
Terrapon, L., à La Roche.  
Vesin, M., à Bulle.  
Vollery, V., à Pont-la-Ville.  
M<sup>mes</sup> Desbiolles, M., au Pâquier.  
Dey, A., à Gumevens.  
Dousse, V., à Echarlens.  
Fragnière, M., à La Tour.  
Guérig, J., à Montbovon.  
Jacolet, M., à Bulle.  
Magnin, Ph., à Bulle.  
Morand, L., à Hauteville.  
Pilloud, M., à Bulle.  
Python, A., à Albeuve.  
Siebert, M., à Enney.  
Strebel, G., à Bulle.

**VI<sup>me</sup> arrondissement. — Glâne.**

Rapporteur : Oberson, Jules, à Massonnens.

La liste des collaborateurs, deux fois réclamée, n'a pas été remise.

**VII<sup>me</sup> arrondissement. — Veveyse et cercle de Vaulruz.**

Rapporteur : Plancherel, Charles, à Vaulruz.

Collaborateurs :

MM. Cartier, C., à Attalens.  
Defférard, M., à Porsel.  
Descloux, E., à Rueyres-T.  
Ducry, O., à Granges.  
Gendre, A., à St-Martin.  
Genoud, C., à Châtel-St-Denis.  
Grandjean, L., à Romanens.  
Gauderon, D., à Bouloz..  
Gremaud, F., à Remaufens.  
Jacob, H., à La Verrerie.  
Marguet, A., à Fiaugères.  
Magnin, J., à Vuadens.  
Morel, J., à Bossonnens.  
Musy, Irénée, à Semsales.  
Pfulg, C., au Crêt.  
Robadey, L., à Fruence.  
Thorin, J., à Sâles.

Villard, L., à Châtel-St-Denis.  
M<sup>mes</sup> Bæriswyl, J., à Vuadens.  
Bossel, L., à Besencens.  
Bosson, M., à Prayoud.  
Braillard, B., au Jordil.  
Cardinaux, M., à Remaufens.  
Corboz, S., à Vuadens.  
Dubey, M., à Châtel-St-Denis.  
Dunand, L., à Vaulruz.  
Genoud, J., à Pont.  
Jacottet, Ph., à Vuadens.  
Ducotterd, A., à Semsales.  
Sciboz, A., à Attalens.  
Mugnier, F., au Crêt.  
Zempf, M.-L., à Attalens.  
Burnard, P., à Porsel.  
Francey, S., à Semsales.

---